



La Ville de SAINT-HERBLAIN

50 200 habitants

Commune de Nantes Métropole

La Direction des Jeunesses des sports et de l'action socio-culturel recrute pour son Service des sports

Des éducatrices.eurs sportives.ifs (F/H) pour les vacances d'automne 2024

Seconde ville de l'agglomération par sa taille et troisième du département de Loire-Atlantique, Saint-Herblain est une ville attractive, au-delà de ses frontières géographiques. Ses 50 200 habitants apprécient ses structures de quartier : 80 équipements sportifs, 4 centres socio-culturels, 2 piscines, 5 médiathèques et ludothèques. Une mairie annexe, le Carré des services publics, mais aussi 15 groupes scolaires complètent une offre de services publics de proximité. La ville souhaite ainsi rester à taille humaine au cœur d'une métropole de 600 000 habitants.

Les Herblinois profitent également des espaces paysagers naturels et entretenus - autour de l'axe central du Cours Hermeland, une trame paysagère, verte et bleue, qui traverse la commune du Nord au Sud sur 7 km à vol d'oiseau et qui permet promenades, course à pied ou balade à vélo le long des liaisons douces aménagées.

Contexte direction/service :

Le service des sports de la ville de Saint Herblain met en place des stages sportifs en direction des 6-10 ans et des 10-15 ans durant les vacances d'automne.

Il est possible de travailler une ou deux semaines. Les éducateurs travaillant sur les vacances d'automne seront prioritaires pour les autres périodes de vacances.

Missions :

- Préparer, animer, évaluer un cycle d'une activité physique et sportive
- Proposer, préparer, animer et évaluer des séances de découverte d'une APS
- Encadrer un groupe d'enfant et veuille à la sécurité et physique et affective de l'enfant
- Accueillir et renseigner les familles, pointer les présences sur une tablette
- Travailler en équipe avec les autres éducateurs sportifs, le coordinateur et le responsable de pôle
- Utiliser du matériel pédagogique

Profil :

Educateur sportif avec un diplôme dans le sport et/ou une licence 1 validée minimum en STAPS.

Au moins une année d'expérience avec ce type de public (6-10 ans ou 10-15 ans) en animation sportive

Conditions de travail

- Travail dans un gymnase
- Contrat de 40H

Rémunération :

Taux horaires 12,94 brut + congés payé

Renseignements :

PROU Camille - Responsable pôle développement sports - 02 28 25 22 32 - camille.prou@saint-herblain.fr

Candidatures au plus tard le 10/11/2024